

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SEANCE DU 14 MARS 2025

DELIBERATION N° 2025-014

Objet : Offre de Formation – accréditation du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu Code de l'éducation et notamment ses articles R. 811-10 et suivants ;
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;
Vu l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'avis favorable du Conseil Académique du 23 janvier 2025 ;
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation ;

Approuve la demande d'accréditation de la Faculté de Médecine à délivrer le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **35**

Fait à Nice, le 14 mars 2025

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2025-014**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 21 mars 2025
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 21 mars 2025

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION

A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSMa)

Arrêté du 3 juillet 2024

- I. STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME :** Université Côte d'Azur-UFR de Médecine. La formation est également portée par le CHU de Nice

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION : Ecole de sages-femmes du CHU de Nice

ORGANISATION ACTUELLE : L'école du CHU de Nice travaille en étroite collaboration avec l'UFR de Médecine pour tout ce qui concerne les MCC, les passages en année supérieure, la délivrance de l'attestation de réussite et du diplôme

DATE PRÉVISIONNELLE D'INTÉGRATION A L'UNIVERSITÉ : 1^{er} septembre 2027 maximum

- II. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION :** MACCAGNAN Sandra, Directrice

- III. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME :** Arrêté du 15 juillet 1986 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes, en son article 9 : Il est institué dans chaque école un conseil technique qui se réunit au minimum une fois par an

- IV. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE :** préciser le nom, prénom, discipline.

Equipe permanente :

- Pr DELOTTE Jérôme, Gynécologie-Obstétrique
- MACCAGNAN Sandra Directrice, Maïeutique, Sciences de l'Education
- BLAYAC Anne, Sage-femme Enseignante, Maïeutique, Sciences de l'Education
- CONSTANT Valérie, Sage-femme Enseignante, Maïeutique
- GIGLIO-MAGNES, Sage-femme Enseignante, Maïeutique, Sciences de l'Education
- GOUAZE Toni, Sage-femme Enseignante, Maïeutique, Santé Publique
- MUSSO Alexandra, Sage-femme Enseignante, Maïeutique, Sciences de l'Education
- PIGNATO Patricia, Sage-femme Enseignante, Maïeutique, Sciences de l'Education

Responsables UE L2 :

- Pr ANTY Rodolphe, Digestif
- Pr BENOIT Michel , Psychiatrie
- Dr CASAGRANDE Florence, Pédiatrie
- Pr CHAMOREY Emmanuel, Pharmacie
- Pr CHEVALIER Nicolas, Hormonologie Reproduction
- Pr POMARES, Infectiologie
- Pr PRADIER Christian, Santé Publique
- Pr SEITZ-POLSKI Barbara, Néphrologie

V. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Annexe de l'arrêté à compléter et joindre également la nouvelle maquette Excell

- Mutualisation des enseignements : pas d'UE entièrement mutualisée avec d'autres formations de santé
- Certains cours mutualisés avec les étudiants IADE, IBODE ou puériculture + les enseignements transversaux universitaires (compétences informationnelles) + enseignements du service sanitaire (médecine, Odontologie, Kinésithérapie et IFSI)

VI. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Capacité d'accueil 2023-2024 : 31

- 29 UCA : 27 LAS, 2 passerelles
- 2 Corté : 2 étudiants de PASS ou LAS
- Pas d'étudiant en formation continue

VII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME (Accompagnement des étudiants)

- L'Ecole est certifiée Qualiopi depuis 2021 (renouvellement en septembre 2024), notamment sur les indicateurs concernant les dispositifs d'accompagnement
- Entretien de positionnement pour tout étudiant entrant permettant d'identifier d'éventuelles fragilités financières, psychologiques, médicales et/ou handicap
- Référent handicap identifié + parcours en lien avec le service de santé de l'Université ; sensibilisation des équipes à l'accueil de la personne présentant un handicap
- 2 entretiens pédagogiques individuels par année permettant d'identifier les fragilités sus mentionnées + les difficultés pédagogiques et/ou organisationnelles des étudiants concernant leurs études
- Une SF enseignante référente de promotion
- Service de santé de l'Université Côte d'Azur : dispositifs d'aides et de soutien, que ce soit sur le plan des soins de santé, d'une aide psychologique ou bien d'une aide sociale - BAPU
- Commission de suivi des étudiants de l'UFR de Médecine
- Livret d'accueil
- Tutorat étudiant intra école : pédagogie et soutien
- Tutorat en stage et visite sur terrain pour les étudiants possiblement en difficulté
- Stratégie de prévention des ruptures + suivi de l'absentéisme (indicateur)
- Outils pédagogiques : TP, TD, simulation, congrès, analyse de situations
- Temps d'échange avec les promotions, délégués, et questionnaires de satisfaction Ecole / Intervenants / Lieux de stage

VIII. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- MCC approuvées en Conseil de Gestion de l'UFR de Médecine, le 18 septembre 2024

- Dossier de demande d'accréditation : présenté pour vote au conseil de gestion de l'UFR de Médecine le 16 octobre 2024 puis au Conseil Académique de l'Université le 23 janvier 2025.

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr; katia.siri@enseignementsup.gouv.fr;
emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr; gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr

[PV à envoyer par la suite](#)

Référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en maïeutique

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales

UE Associées : UE Sémiologie, physiologie et pathologie des grands systèmes, Processus infectieux, Pharmacologie

Le socle fondamental relève du 1^{er} cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Au 1 ^{er} cycle	18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50% de stage
Université Côte d'Azur	19 ECTS pour la ou les UE associées 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50 % de stage

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en sémiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

Sémiologie

- Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites
- Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient
- Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique
- Décrire les différentes explorations paracliniques
- Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test

Physiologie et pathologie des systèmes d'organes

Pour chaque système d'organes étudié (système cardio-vasculaire ; système respiratoire et O.R.L. ; système sanguin et lymphatique ; système digestif ; système néphro-urinaire ; système reproducteur ; système nerveux et organes des sens ; système endocrinien ; système musculosquelettique et tégumentaire...) :

- Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie
- Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation
- Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie
- Identifier les situations d'urgence médicale

- S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques

Processus infectieux

- Décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie
- Décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme
- Appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins
- Utiliser les antiseptiques selon les recommandations
- Mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge
- Interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques
- Décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires

Pharmacologie générale

- Décrire les bases de la pharmacocinétique
- Décrire les bases de la pharmacodynamie
- Reconnaître les effets indésirables des médicaments
- Reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance
- Décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments

Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2)

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical
- Réaliser les gestes d'urgences adaptés
- Répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Soins généraux

- Assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels
- Prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...)

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université Côte d'Azur	9 ECTS pour l'enseignement théorique 7 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale : • Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.		UE Suivi des grossesses à bas risque
Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité : • Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple. • Dépister et informer autour des conduites à risque. • Co-animer des ateliers de pratiques périnatales.		UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.		UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 12 à 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université Côte d'Azur	9 ECTS pour l'enseignement théorique 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né : Concernant la femme : • Soutenir les processus physiologiques • Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique. • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet • Repérer les lésions périnéales. • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat. Concernant le nouveau-né : • Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins. • Réaliser l'examen clinique de dépistage. • Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple.		UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né : • Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents • Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né		UE Accompagnement de la parentalité

Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
<i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	7 à 9 ECTS pour l'enseignement théorique 10 à 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage
Université Côte d'Azur	8 ECTS pour l'enseignement théorique 10 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum : • Identifier les besoins. • Réaliser l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. • Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal. • Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...).	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité : • Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs. • Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation.	UE Accompagnement de la parentalité

Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	6 à 8 ECTS pour l'enseignement théorique 4 à 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université Côte d'Azur	6 ECTS pour l'enseignement théorique 5 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) : • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.	UE Suivi gynécologique
Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception. • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles. • Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi. Concernant l'interruption volontaire de grossesse. • Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse.	UE Santé sexuelle et reproductive

Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.	
Co-animer des séances éducatives.	
Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : - Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. - Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	3 à 4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université Côte d'Azur	3 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique : • Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire • Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique • Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques.		UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques		UE ASSOCIEES
Cycle 1 – Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé : • Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques • Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves • S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé • Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques		UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour les unités d'enseignement
Université Côte d'Azur	11 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale : • Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique • Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens • Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale • Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen		UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être		UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire : • Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins. • Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire. • Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté • Mobiliser ses compétences psycho-sociales. • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer.		UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques : • Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles. • Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques. • Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires. • Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 1 ^{er} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université Côte d'Azur	12 ECTS

Unités d'enseignements proposées : 3 parcours valant chacun 6 ECTS par an :

- Parcours recherche sur L2 et L3 : Les étudiants doivent valider de manière anticipée 4 UE scientifiques obligatoires à forte orientation recherche (une par semestre). La formation est complétée par 6 semaines de stage en laboratoire ou service clinique en fin de 1^{ère} année et par une UE Bibliographie évaluée en fin de 2^{ème} année. La validation de ce M1 ne peut se faire que lorsque la L3 a été acquise.
- Parcours approfondissement clinique :
 - o L2 : 2 stages cliniques (per et post) de 2 ECTS + 1 UE libre au choix de 2 ECTS (Humanitaire, Sport, Mindfull, congrès, spécifique passerelle....etc)
 - o L3 : reste à construire selon maquette pédagogique
- Parcours découverte d'autres disciplines non strictement médicale : en fonction du projet personnel de l'étudiant

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président en charge du Conseil d'Administration et des Moyens



Signé électroniquement sur
Sunnystamp par Stéphane
AZOULAY
Le 19/03/2025